

**Zeitschrift:** Kunst+Architektur in der Schweiz = Art+Architecture en Suisse = Arte+Architettura in Svizzera

**Herausgeber:** Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte

**Band:** 56 (2005)

**Heft:** 1: Kunst und Liturgie im Mittelalter = Art et liturgie au Moyen Age = Arte et liturgia nel Medioevo

**Artikel:** Curiositas et curiosités naturelles au Moyen Age : quelques remarques sur les naturalia au service de la liturgie

**Autor:** Mariaux, Pierre Alain

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-394290>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.03.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Curiositas et curiosités naturelles au Moyen Age

## Quelques remarques sur les *naturalia* au service de la liturgie

Quels sont les fonctions et les éventuels usages liturgiques des curiosités naturelles conservées dans les trésors d'églises, longtemps perçus comme les ancêtres des cabinets de curiosités? Telles sont quelques-unes des questions qui parcourent cet article où les transformations subies par les *naturalia* sont également examinées.

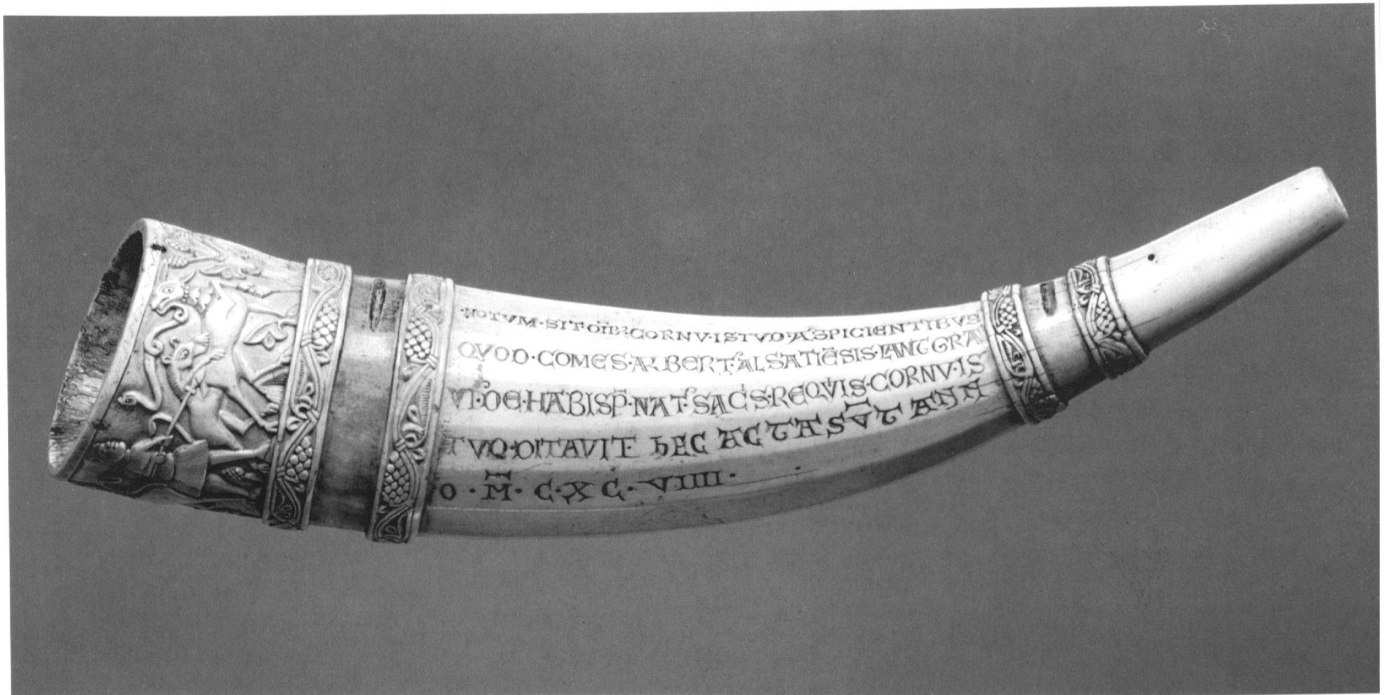
Le trésor d'église médiéval conserve le rare, la merveille ou le monstrueux, tous objets souvent façonnés, susceptibles de figurer en bonne place dans les cabinets d'amateurs. Dans deux études pionnières, David Murray et Julius von Schlosser s'accordaient à reconnaître, non seulement dans les demeures royales du Moyen Age mais aussi dans le trésor des églises, les premières traces de la collection d'art et de merveilles, puisqu'on y trouvait rassemblées les œuvres de la nature et celles de l'art<sup>1</sup>. L'église, lieu où le miracle est quotidien, conserve les *mirabilia* pour les «mettre en scène» et attirer ainsi les fidèles en son sein. Le phénomène est attesté à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, comme en témoigne Durand de Mende à propos de l'œuf d'autruche: «Dans certaines églises, on a coutume de suspendre des œufs d'autruche, et autres choses de ce genre, qui excitent l'admiration et que l'on voit rarement, afin que par-là le peuple soit attiré à l'église et touché davantage»<sup>2</sup>. Les inventaires de trésor mentionnent en effet des curiosités naturelles – outre les œufs d'autruche, on y retrouve nautilus, défenses d'ivoire, cornes d'antilope ou de licorne, pierres de feu, météorites, griffes de griffon, sans oublier les dents et les ossements gigantesques<sup>3</sup> – et précisent parfois leur fonction, plus rarement leur usage liturgique. Quelques-unes de ces *curiosités* ont par ailleurs été préservées. On peut mentionner pour mémoire un olifant-reliquaire autrefois dans le trésor de l'abbaye de Muri (fig. 1)<sup>4</sup>, deux œufs d'autruche montés en pyxide à la cathédrale d'Halberstadt<sup>5</sup> ou l'ongle de griffon transformé en coupe à boire du trésor de l'abbaye de Saint-Denis (fig. 2)<sup>6</sup>. Il est souvent difficile d'établir les raisons qui motivèrent la réunion de ces objets, car les sources, très dispersées, n'ont pas été exploitées par la critique, tandis que le

témoignage de Durand prenait valeur de paradigme. A la suite de l'étude magistrale de Julius von Schlosser, on suppose ainsi que la plupart de ces *mirabilia* étaient placées en position haute dans l'église, exposées bien en vue comme elles le seront plus tard dans les musées encyclopédiques, ou qu'elles prenaient place dans les armoires du trésor. Le trésor médiéval ouvrirait ainsi la voie à la *Wunderkammer*, présupposé sur lequel se fonde toujours une grande partie de la recherche actuelle<sup>7</sup>.

### Du trésor médiéval au cabinet de curiosités

En concevant le trésor d'église comme l'antécédent médiéval du cabinet de curiosités, on manque un élément essentiel qui motive toute impulsion de collecte à cette époque. On constate en effet que le désir de rassembler au Moyen Age concerne à la fois les matières, et il s'agit le plus souvent de matières miraculeuses comme les reliques, et les personnes<sup>8</sup>. Car ce ne sont pas des objets qui forment la collection ou le trésor médiéval, même si, de toute évidence, ils les composent matériellement, mais plutôt la famille mythique et légendaire des ancêtres, des héros ou des saints bienveillants qui prennent soin de la communauté possédante, et les matières symboliques qui permettent d'entrer en contact avec elle. En d'autres termes, il semble que ce soit des noms et des matières que l'on rassemble au Moyen Age, rendus présents à *travers* les objets. Il en est peut-être de même avec les curiosités naturelles, encore qu'il faille établir précisément les circonstances et les lieux dans lesquels elles sont conservées, l'usage qui en est fait dans la liturgie ou dans la pastorale, la façon dont on justifie leur présence au sein du *thesaurus ecclesiae*. Un important travail de récolte et de synthèse doit être accompli, et l'ambition de mon propos se limitera à rassembler des indices et à indiquer quelques perspectives de recherche.

Dans le fait de rassembler les *naturalia* et les «monstruosités», on reconnaît parfois une intention archéologique qui puise au substrat biblique: conserver une côte de baleine signale ainsi le souhait d'exhiber un os du cétacé qui avala Jonas (Jon 2, 1). Si l'intérêt pour l'étrange et le merveilleux est constant de l'Antiqui-



1 Olifant-reliquaire, XI<sup>e</sup> siècle, ivoire, Kunstkammer, Kunsthistorisches Museum, Vienne. – Cor de chasse donné par Albert III de Habsbourg transformé en reliquaire appartenant autrefois à l'abbaye de Muri.

té au Moyen Age, les conditions changent au cours du temps: dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle, le goût pour les curiosités naturelles se fait en effet plus fort<sup>9</sup>. La présence des *naturalia* dans les trésors médiévaux signifie assurément la sagesse et la puissance divines rendues manifestes à travers la création<sup>10</sup>. Mais une fois posée la distinction ontologique entre *miracula* et *mirabilia*, autour de 1200 comme l'a montré Caroline W. Bynum, ces curiosités naturelles fonctionnent comme des *exempla*, perçus désormais à travers le filtre moralisé des lapidaires ou des bestiaires. L'œuf d'autruche, désigné tantôt comme *struthio*, tantôt comme *ovum struthionis* dans les inventaires, est exemplaire. Dans la plupart des cas semble-t-il, ce sont des récipients (pyxides ou reliquaires), mais les sources ne sont pas assez explicites pour pouvoir affirmer, à la suite de Durand de Mende, qu'ils étaient systématiquement suspendus dans les églises. Il convient donc de remettre l'incise du liturgiste dans son contexte. Dans sa présentation des ornements de l'église, Durand précise les raisons pour lesquelles, à certaines fêtes, le trésor est exposé au peuple: pour la sécurité, en raison de

la solennité de la circonstance, et surtout à des fins de mémoire, pour se remémorer les donations passées et célébrer la *memoria* des donateurs. Les œufs d'autruche – et autres choses de ce genre: *huiusmodi* – sont des raretés qui exercent une forte attractivité sur les fidèles et suscitent l'émerveillement, dans un dessein précis. Par nature oubliuse, l'autruche est rappelée à son devoir lorsqu'une certaine étoile apparaît dans le ciel et revient couvrir ses œufs au moment de l'éclosion; de même l'homme, éclairé par la grâce de l'Esprit Saint, se rappelle au souvenir de Dieu par la pratique des *bona opera*. Ces œufs servent ainsi à fixer l'esprit qui vagabonde, à la manière d'une image – *qua imago* – et matérialisent en définitive les bonnes œuvres<sup>11</sup>.

Il est vrai que les sacristies médiévales conservent toutes sortes d'objets «curieux» dans leurs armoires: fétus de paille, mottes de terre, pierres, couteaux, pièces de vêtement divers, etc.<sup>12</sup> Considérés comme des pièces à conviction, ces objets possèdent une fonction juridique évidente: ils matérialisent une donation, et sont donc conservés comme des justificatifs ou des *testimonia*; de

dépôt, le trésor devient en conséquence un lieu de mémoire. Cela ne surprend guère, puisque ces différents objets sont apparentés, en tant qu'ils sont des gages, aux reliques des saints, les *pignora* par excellence. Certains autres témoignent d'un miracle et fonctionnent comme des *mémoriaux*, publiquement exposés en tant que tels. Hincmar de Reims rapporte ainsi qu'une poire et une corne de bélier étaient suspendues à la porte de l'abbaye de Saint-Denis, tandis que des gerbes d'avoine étaient accrochées dans le narthex<sup>13</sup>. Ces trois pièces, dont l'une au moins pourrait passer, par le jeu des transformations du temps, pour une curiosité naturelle, attestent l'authenticité d'un miracle. Seule l'occasion peut détourner leur fonction première et les faire éventuellement entrer dans le sanctuaire. Tel semble être le cas de l'ongle de griffon que préservait le trésor de la Collégiale de Saint-Imier<sup>14</sup>. La légende rapporte que saint Himier, lors de son voyage en Terre sainte, convertit des insulaires en chassant un horrible griffon (*inmanissima grifis*) de leur île. Sa prière faite, Himier «commanda au griffon d'ôter avec son propre bec le plus petit ongle de son pied et de le lui remettre en mémoire de la chose accomplie»<sup>15</sup>; le griffon obéit à la sainte injonction. L'ongle, que ramène le saint rempli des reliques offertes par le patriarche de Jérusalem, notamment le bras de saint Syméon, n'est jamais mentionné comme reliquaire dans les inventaires, mais ces derniers sont, il est vrai, tardifs. La multiplication d'objets de ce genre a pu transformer l'église en étal, et l'on comprend que Bernard de Clairvaux oppose le *curiosus spectator* au moine, *devotus habitator*<sup>16</sup>, puisque le premier satisfait à la «concupiscence des yeux». C'est encore le sens que donne Eudes de Deuil à la *curiositas* lorsqu'il décrit, en 1148, le comportement des croisés entrant dans les églises de Constantinople et précise, paraphrasant une péricope du livre des Nombres (Nb 4, 20): «alii curiositate videndi, alii veneratione fideli»<sup>17</sup>. Eudes distingue les *voyeurs* des fidèles qui s'approchent du sanctuaire dans un but de vénération: les premiers ne sont peut-être pas nécessairement des «curieux» au sens où on l'entend depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, mais c'est déjà le signe d'une appréciation positive, qui annonce les changements de la période gothique.

### Visibilité et manipulation des objets

Il est difficile d'estimer, au sein de cet amas que forme encore le trésor au XII<sup>e</sup> siècle, l'importance accordée aux «reliques improbables», aux reliques profanes, aux curiosités ou aux *naturalia*. Les curiosités naturelles sont certes présentes depuis fort longtemps dans les sacristies, mais il semble que ce soit seulement à la fin du XII<sup>e</sup> siècle (et de façon plus systématique, dans le courant du siècle suivant) que l'on songe à les mettre en scène au sein de l'église. La plupart d'entre elles subissent une transformation après leur arrivée dans le trésor ecclésial et peuvent être adaptées aux besoins de la pratique culturelle. La corne de licorne de Saint-Denis était conservée dans l'abbatiale, fichée sur une colon-



2

ne de cuivre doré près du grand crucifix de Suger, mais aucun document antérieur au XVI<sup>e</sup> siècle ne le confirme<sup>18</sup>. La serre de griffon suspendue à la voûte de la Sainte-Chapelle de Paris au XVI<sup>e</sup> siècle n'est pas mentionnée avant 1433<sup>19</sup>. C'est une source du XV<sup>e</sup> siècle qui renseigne sur la présence de trois cornes de licorne au trésor de Sainte-Marie d'Utrecht. Elles auraient été offertes au XI<sup>e</sup> siècle par l'empereur Henri IV à l'évêque Conrad et placées devant l'autel majeur, fichées sur des têtes d'animal pour servir de pied à des candélabres<sup>20</sup>. Les œufs d'autruche du trésor de Saint-Servais de Maastricht sont montés en reliquaires à suspendre au XIV<sup>e</sup> siècle seulement (fig. 4)<sup>21</sup>. Quant aux deux cornes de bœuf conservées à l'abbaye de Saint-Gall, réputées provenir du butin de Bourgogne (fig. 5, 6)<sup>22</sup>, rien n'indique qu'elles étaient des reliquaires; leur pied de cuivre doré laisse néanmoins penser qu'on les «exposait», mais affirmer qu'un autel leur servait de vitrine relève de l'hypothèse<sup>23</sup>. L'olifant offert par son abbé Nortpert (1034–1072) au monastère de Saint-Gall (fig. 3) n'est transformé en reliquaire qu'au XV<sup>e</sup> siècle<sup>24</sup>, à un moment où la *curiositas* est

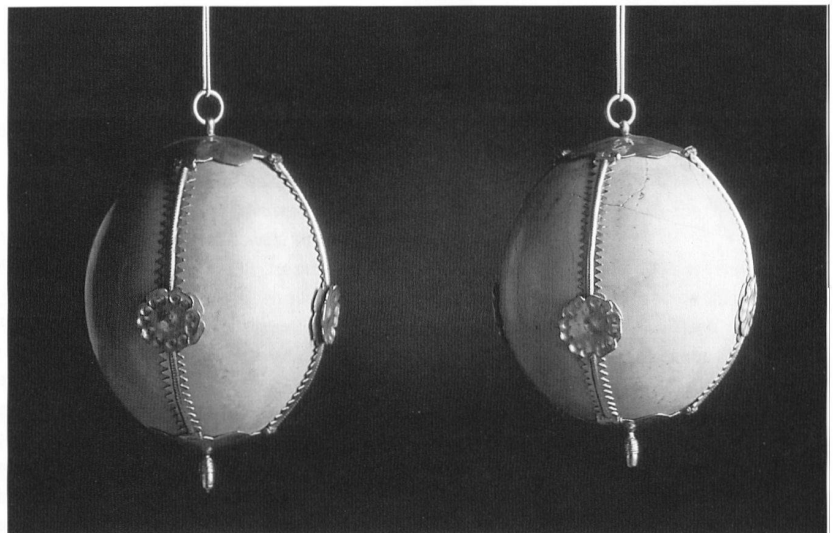


3

2 Ongle de griffon provenant du Trésor de Saint-Denis, 1<sup>re</sup> moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, Cabinet des médailles, Bibliothèque nationale, Paris.

3 Olifant-reliquaire, XI<sup>e</sup> siècle, ivoire, Musée national suisse, Zurich.

4 Œufs d'autruche montés en reliquaires, XIV<sup>e</sup> siècle, Trésor de Saint-Servais, Maastricht.



4

à nouveau appréciée positivement et où le mot prend également le sens de «chose curieuse».

Ces quelques exemples permettent de dégager une constante. Les *naturalia* servent avant tout de récipient, que l'on rangera dans deux catégories distinctes (qui concernent également tout objet du trésor ecclésial). La première regroupe les instruments nécessaires au cérémonial de la messe et à l'administration des sacrements; la seconde rassemble les objets propres au culte des reliques. Ainsi l'olifant et l'ongle de griffon deviennent des reliquaires, le nautille une navette à encens, l'œuf d'autruche une pyxide ou un reliquaire, la corne un récipient pour les saintes huiles<sup>25</sup>. On constate que l'adaptation des curiosités pour répondre aux pratiques liturgiques n'est pas systématique, qu'elle intervient rarement au moment où l'objet entre dans le patrimoine ecclésial et qu'elle tient plutôt du remploi d'un matériau considéré comme précieux. L'exemple de l'olifant, remarquable par sa double nature d'instrument et de récipient<sup>26</sup>, appelle en quelque sorte cette «conversion». A l'origine instrument merveilleux ou

non, il est offert pour servir à l'ornementation de l'édifice comme le rappelle fort à propos Bernard d'Angers: à Conques, il retrouve cependant sa fonction première lors des processions de la statue de sainte Foy<sup>27</sup>. Seuls des personnages de haut rang peuvent offrir de tels objets, ce qui explique sans doute que la plupart des exemplaires conservés soient associés à un nom prestigieux: on trouve ainsi le «cor de Roland» à Saint-Seurin de Bordeaux comme à Saint-Sernin de Toulouse et à Saint-Denis entre autres, tandis qu'un cor de Charlemagne figure au trésor d'Aix-la-Chapelle<sup>28</sup>. En tant que reliques «profanes», ces instruments ne subissent pas de transformation et sont préservés comme des *memorabilia*. A supposer qu'elles soient toutefois transformées (ou converties), les curiosités naturelles sont dès lors traitées comme des *utensilia*. Il n'est donc pas surprenant de les retrouver sur les autels les jours de fête, offertes au regard lors des ostensions, puis rangées dans quelque armoire de la sacristie ou du chœur, ou tout simplement suspendues au-dessus ou dans la proximité de l'autel majeur ou de l'autel à reliques, hors de portée des fidèles. En attirant le re-



5



6

5, 6 Cornes de bœuf, vers 1500, Abbaye de Saint-Gall.

gard, elles marquent ainsi l'espace le plus sacré de l'édifice, au même titre qu'une châsse ou un phylactère<sup>29</sup>. Entrées dans le trésor ecclésial à la suite d'un don, pour signifier une transaction ou servir à l'ornementation de l'édifice, les curiosités naturelles subissent une transformation postérieure qui les convertit en instruments liturgiques ou en pièces du mobilier ecclésial. Il semble que cette transformation intervienne le plus souvent dès le tournant du XIII<sup>e</sup> siècle, à un moment où les trésors ecclésiastiques subissent une profonde réorganisation<sup>30</sup>.

#### Riassunto

Alla fine del XIII secolo, il liturgista Durand de Mende menziona il fatto che in precise occasioni certe «curiosità naturali», conservate nei tesori delle chiese, venivano esposte ai fedeli. A partire da questa testimonianza paradigmatica, gli studiosi hanno interpretato il tesoro ecclésiastico come un precursore del gabinetto di curiosità. Queste osservazioni preliminari fungono da spunto per chiarire il destino, la

funzione e l'eventuale uso liturgico dei *naturalia* conservati nei tesori delle chiese medievali. Per quanto nella fattispecie sia difficile parlare di regola generale, sembra però che nel corso del XIII secolo le curiosità naturali abbiano subito una *conversione* e che da allora in poi siano state considerate oggetti preziosi.

#### Zusammenfassung

Am Ende des 13. Jahrhunderts erwähnt der Liturgiker Durand de Mende, dass den Gläubigern zu bestimmten Anlässen gewisse «natürliche Kuriositäten» aus den Kirchenschätzen zugänglich gemacht wurden. Von diesem paradigmatischen Zeugnis ausgehend versteht die Forschung den Kirchenschatz als Vorgänger des Kuriositätenkabinetts. Diese einleitenden Bemerkungen bieten Gelegenheit, das Schicksal dieser *Naturalia* in den Kirchenschätzen des Mittelalters, ihre Funktion und ihre allfällige liturgische Verwendung zu erhellen. Wenn es auch schwer fällt, in diesem Fall eine allgemein gültige Regel aufzustellen, ist dennoch anzunehmen, dass die natürlichen Kuriositäten im Verlauf des 13. Jahrhunderts eine Umwandlung zu wertvollen Schaustücken (Kabinettstücken) erfahren haben.

#### NOTES

1 David Murray, *Museums. Their History and Their Use*, 3 vols, Glasgow 1904 et Julius von Schlosser, *Die Kunst- und Wunderkammern der Spätrenaissance*, Vienne 1908.

2 Durand de Mende, *Rationale divinatorum officiorum* I, III, 43: «In nonnullis ecclesiis ova structionum et huiusmodi, quæ admirationem inducunt et quæ raro videntur, consueverunt suspendi, ut per hoc populus ad ecclesiam trahatur et magis afficiatur»; Anselme Davril et Timothy M. Thibodeau (éd.), *Guillelmi Duranti Rationale divinatorum officiorum*, Turnhout 1995 (CCCL 150), p. 49.

3 Exemples chez Bernhard Bischoff, *Mittelalterliche Schatzverzeichnisse, I: Von der Zeit Karls des Grossen bis zur Mitte des 13. Jahrhunderts*, Munich 1967.

4 Il s'agit d'un cor de chasse donné par Albert III de Habsbourg en 1199, rempli de reliques si l'on se fie à l'inscription commémorative gravée sur son flanc. L'inscription, qui semble toutefois postérieure au XII<sup>e</sup> siècle, précise: «notum sit o(mn)ib(us) cornu istud aspicientibus quod comes albert(us) alsatie(n)sis lantgravi(us) de habisp(urc) nat(us) sac(ri)s re(l)qui(i)s cornu istud ditavit hec acta su(n)t anno mcxcviii» (Qu'il soit porté à la connaissance de tous ceux qui regardent cette corne [donnée] par le comte d'Alsace Albert, landgrave de

Habsbourg. Il enrichit cette corne de reliques sacrées. Ces choses ont été accomplies l'an 1199). En 1702, il est offert en guise de remerciement par l'abbé Placide Zurlauben à la maison impériale d'Autriche (Georg Germann, *Die Kunstdenkmäler des Kantons Aargau, V: Der Bezirk Muri*, Bâle 1967, pp. 299, 414 et 448). Si les défenses d'éléphant transformées en reliquaires sont assez répandues, plus rare en revanche la mention du don d'un tel objet rempli de reliques, comme c'est le cas entre 1014 et 1024 à Saint-Vincent de Verdun: «Dedit et Heinricus imperator [...] cornua 2 eburnea [...] reliquiis conferta» (l'empereur Henri remit deux cornes d'ivoire gorgées de reliques, in: *Chronicon Hugonis*, II, 8 (Monumenta Germaniae Historica, Scriptores, VIII: p. 375).

5 Johanna Fleming, Edgar Lehmann et Ernst Schubert, *Dom und Domschatz zu Halberstadt*, Leipzig 1990, p. 243.

6 Danielle Gaborit-Chopin et al. (éd.), *Le trésor de Saint-Denis*, cat. exp., Musée du Louvre, Paris, 1991, pp. 223–225.

7 Même constat chez Lorraine Daston et Katharine Park, *Wonders and the Order of Nature, 1150–1750*, New York 1998, p. 68.

8 Pierre Alain Mariaux, «Collecting (and Display)», in: Conrad Rudolph (éd.), *A Companion to Medieval Art. Romanesque and Gothic in Northern Europe*, à paraître.

9 La période comprise entre 1180 et 1320 témoigne d'un nombre toujours croissant d'histoires de merveilles, de monstres, de miracles ou de fantômes; voir Caroline W. Bynum, «Wonder», in: *American Historical Review*, 102, 1997, 1, pp. 1–26.

10 Lorraine Daston, «Marvelous Facts and Miraculous Evidence in Early Modern Europe», in: *Critical Inquiry*, 1991, 18, pp. 93–124.

11 Le parallélisme est signalé dans certains bestiaires de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, notamment le *Libro della natura degli animali*, XXXVIII; voir Luigina Morini (éd.), *Bestiari medievali*, Turin 1996, pp. 460–461. Sur l'œuf d'autruche, voir Isa Ragusa, «The Egg Reopened», in: *Art Bulletin*, 53, 1971, 4, pp. 435–443.

12 Dom de Vaines, *Dictionnaire raisonné de diplomatique*, Paris 1774, pp. 30–31. Voir aussi Emile Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique en France, III: L'inventaire de la propriété. Églises et trésors des églises du commencement du VIII<sup>e</sup> à la fin du XI<sup>e</sup> siècle*, Lille 1936.

13 Hincmar de Reims, *Miracula sancti Dionysii* I: 18 (avec la précision qu'elle y resta de longs mois sans pourrir), I: 7 et I: 8 respectivement. Il est à remarquer qu'elles occupent des lieux où, à l'époque carolingienne encore, on peut également sceller des reliques.

14 Selon un inventaire rédigé vers 1528: «Item, une ongle dung gryffon questoit en une ysle de mer que mangeoit les gens du pays et saintz lmyer par conjuration len deschaissit et ly fist rompre icelle ongle de son propre bec. Et est la moindre ongle du pied dudit gryffon» (voir Ernst A. Stückerberg, «Les reliques de Saint-Imier», in: *Bulletin de la société nationale des antiquaires de France*, 1905, pp. 341–346). Suite à la destruction du tombeau du saint et de ses reliques par les Biennois en 1530, on dresse un nouvel inventaire au nom du prince évêque de Bâle, dans lequel figure toujours l'ongle de gryffon, qui sera rendu plus tard aux chanoines de Moûtier-Grandval, pour être conservé dans la sacristie de Saint-Marcel de Delémont jusqu'en 1793.

15 «[...] imperavit griffi ut minimam pedis sui ungalum proprio rostro abrasam in memoriam rei gestae traderet».

*sous la domination franque, 534–888*, Fribourg 1908 (l'interpolation relative au voyage d'Himier, «un pur développement fantaisiste» selon son éditeur [p. 95], se trouve aux pp. 175–178; citation p. 177). L'épisode est rapporté dans un manuscrit de Hauterive, composé dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> ou au début du XIII<sup>e</sup> siècle (aujourd'hui Fribourg, Bibliothèque Cantonale et Universitaire, cod. L 306) et disparaît des versions plus tardives. La *Vita sancti Ymerii* est vraisemblablement un artefact forgé au XII<sup>e</sup> siècle par le milieu diocésain de Lausanne, afin de justifier ses droits sur le valon de Saint-Imier. Le motif du combat contre un monstre est un *topos* hagiographique; en dernier lieu, voir Samantha J. E. Riches, «Encountering the Monstrous», in: Bettina Bildhauer et Robert Mills (éd.), *The Monstrous Middle Ages*, Cardiff 2003, pp. 196–218.

16 Dans une lettre à l'évêque de Lincoln Alexandre (1123–1127), pour le remercier d'avoir accordé au moine Philippe qui se rendait en pèlerinage à Jérusalem de rester à Clairvaux (Bernard, *Epistolae*, 64 [PL CLXXXII, col. 169]). En posant la *curiositas* comme fondement de l'orgueil (cf. *De gradibus humilitatis et superbiae*, X, 28: «primus itaque superbæ gradus est curiositas» [et ainsi le premier degré de l'orgueil est la curiosité]), Bernard, et la tradition monastique, suivent l'opinion d'Augustin, pour qui elle signifie *concupiscentia oculorum*; voir Heiko Augustinus Oberman, *Contra vanam curiositatem. Ein Kapitel der Theologie zwischen Seelenwinkel und Weltall*, Zurich 1974 (Theologische Studien 113), p. 23.

17 L'expression d'Eudes, difficilement traduisible, peut être rendue par: «les uns poussés par le désir de voir, les autres pour rendre l'hommage des fidèles». Voir Eudes de Deuil, *De profectioe Ludovici VII in orientem*, Virginia G. Berry (éd.), New York 1948, IV, pp. 64–66.

18 Gaborit-Chopin et al. 1991 (cf. note 6), pp. 310–311.

19 Jannic Durand et Marie-Pierre Laffite (éd.), *Le trésor de la Sainte-Chapelle*, cat. exp., Musée du Louvre, Paris, 2001, pp. 182–183.

20 Henk van Os, *Der Weg zum Himmel*, Ratisbonne 2001, p. 177; M. van Vlierden, «De eenhoorns van Sint-Marie», in: *Bulletin van het Rijksmuseum*, 37, 1989, pp. 5–13.

21 Van Os 2001 (cf. note 20), p. 117.

22 Florens Deuchler, *Die Burgunderbeute*, Berne 1963, p. 352. Il s'agit plus vraisemblablement d'un travail d'Allemagne du Sud, des alentours de 1500.

23 Erwin Poeschel, *Die Kunstdenkmäler des Kantons St. Gallen, III: Die Stadt St. Gallen*, 2: *Das Stift*, Bâle 1961, pp. 258–259, fig. 204 et 205.

24 Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, Heinrich Canisius rapporte: «in thesauro ecclesiæ S. Galli sunt duo cornua ex ebore miræ magnitudinis olim argento, gemmis et auro decorata, ex quibus uni hi versiculi sunt incisi: munus burchardi patris hoc servetur honori / auferat hoc ullus, huic non sit portio gallus, et alteri nortbertus donum dedit hoc tibi, galle, decorum / huic ob mercedem paradysum da fore sedem»; que je traduirai par «dans le trésor de l'église de Saint-Gall se trouvent deux cornes d'ivoire d'une taille admirable, autrefois décorées d'or, d'argent et de pierres précieuses, sur lesquelles des vers sont gravés. Sur l'une: Ce don de Purchart doit être préservé pour l'honneur du père, en aucun cas il ne sera emporté. Gall, protège-le; sur l'autre: Nortbert te remet, ô Gall, ce beau présent, fais en sorte qu'il mérite par cela de siéger au paradis» (*Heinrici Canisii Promptuarium ecclesiasticum*, Ingolstadt 1608, p. 786; cité par Adolph Goldschmidt, *Die Elfenbeinskulpturen aus der romanischen Zeit, XI.–XIII. Jahrhundert*, 2 vols, Berlin 1972–1975, I: n. 68a, b, pp. 21–22). Le premier olifant, perdu, est un don des abbés Purchart I (958–971) ou Purchart II (1001–1022); le second était conservé au Musée national suisse de Zurich, avant d'y être volé en 1986. Voir aussi E. A. Gessler, «Die Harschhörner der Innerschweiz», in: *Anzeiger für Schweizerische Altertumskunde*, 27, 1925, pp. 92–94 et 168–171.

25 Sur les cornes, voir en dernier lieu Carol Neuman de Vegvar, «A Feast to the Lord: Drinking Horns, the Church, and the Liturgy», in: Colum Hourihane (éd.), *Objects, Images, and the Word. Art in the Service of Liturgy*, Princeton 2003, pp. 231–256.

26 Ásdís R. Magnúsdóttir, *La voix du cor. La relique de Roncevaux et l'origine d'un motif dans la littérature du Moyen Âge (XII<sup>e</sup>–XIV<sup>e</sup> siècles)*, Amsterdam 1998 (Internationale Forschungen zur allgemeinen und vergleichenden Literaturwissenschaft 31);

Ernst Kühnel, *Die islamischen Elfenbeinskulpturen, VIII.–XIII. Jahrhundert*, Berlin 1971, pp. 6–14.

27 Luca Robertini (éd.), *Liber miraculorum sanctae Fidis*, Spolète 1994 (Biblioteca di Medioevo Latino 10), II: 4, pp. 158–159: «[...] et etiam cornee tube a nobilibus peregrinis ornamenta causa in monasterio oblate, tyronum ministerio vehuntur» ([...] et plus encore, les trompettes en forme de corne, offertes par les nobles pèlerins pour servir à l'ornementation du monastère, sont portées par les novices).

28 Il convient de remarquer que les reliques «profanes» peuvent être sujettes à la réattribution. A Saint-Sernin de Toulouse par exemple, on note une *cornu eboris* dans l'inventaire de 1246, qui devient (?), dans celui de 1489, «quoddam cornu vocatu lo corn de Rolland eboris sive yvorii» (Célestin Douais, *Documents sur l'ancienne province de Languedoc, II: Trésor et reliques de Saint-Sernin de Toulouse, 1: Les inventaires (1246–1657)*, Paris 1904, ad v.).

29 Sur la verrière dite de Charlemagne de Notre-Dame de Chartres (vers 1215–1220), un olifant (-reliquaire?) suspendu à une poutre cotoie ainsi trois châsses fichées au-dessus de l'autel (Claudine Lautier, «Les vitraux de la cathédrale de Chartres. Reliques et images», in: *Bulletin monumental*, 161, 2003, 1, pp. 1–95). L'inventaire de la cathédrale de Cantorbéry de 1315 établit la liste des reliques contenues «in majori cornu eburneo pendente sub trabe ultra magnum altare» (Londres, British Museum, Cotton MS Galba E IV, f. 127).

30 Voir Mariaux (cf. note 8).

#### SOURCES DES ILLUSTRATIONS

1: Kunsthistorisches Museum Wien. –  
2: Tiré de: Le Trésor de Saint-Denis, cat. exp., Louvre, Paris 1991, p. 225. –  
3: Musée national suisse, Zurich. –  
4: Stichting Schatkamer Sint Servaas, Maastricht. – 5, 6: Tiré de: Erwin Poeschel, *Die Kunstdenkmäler des Kantons St. Gallen, III*, Bâle 1961, abb. 204–205

#### ADRESSE DE L'AUTEUR

Pierre Alain Mariaux,  
docteur ès lettres,  
Institut d'histoire de l'art  
et de muséologie,  
Espace Louis-Agassiz 1,  
Université de Neuchâtel,  
2000 Neuchâtel